



## Non paiement part garantie mutuelle prevoyance (invalidite)

Par **gilo**, le **24/11/2011** à **14:40**

Bonjour,

En ALD depuis le 28 /11/07 , la CPAM a cessé le versement des IJ le 28/11/10  
Mon entreprise m'a versé (à tort) par subrogation jusqu'au 28/02/11 la part complémentaire  
prévoyance A CE TITRE , somme que je lui ai intégralement remboursée en 1 versement

Cependant à cette meme date, il m'a été attribuée en remplacement une PENSION INV.2è  
cat.

Or, toujours salariée en arret à ce jour, malgré pls courriers (la plupart en AR) adressés à  
mon employeur et à ma mutuelle avec pièces justificatives à l'appui (Notification d'attribution  
Pension Invalidité + relevés mensuels PI par CPAM), il n'y a pas eu de régularisation de mon  
Dossier, à savoir la Part Garantie Prévoyance complétant 1 INVALIDITE prévue à cet effet  
dans les Accords Entreprise.

Je continue de recevoir mes bulletins de paie avec...0 EUROS !!!

Je ne sais plus quoi faire, ni vers qui me tourner...  
Quelles démarches puis-je effectuer... Je suis désespérée; je n'ai que ma PI pour vivre (pas  
ASSEDIC ni CAF ...)

Mes derniers courriers avec AR (en parallèle) datent du 02/11/11. EN VAIN!!!

J'ai réellement besoin d'aide. MERCI d'avance

Par **pat76**, le **24/11/2011** à **16:23**

Bonjour

Si vous avez des représentants du personnel dans la société, il serait peut être opportun de les informer de votre situation concernant le non-versement des indemnités complémentaires par la Caisse de prévoyance.

De quelle convention collective dépendez-vous?

Par **philippe braeckveldt**, le **12/05/2013** à **19:28**

[fluo]bonjour[/fluo]

en invalidité depuis le 1er octobre 2012

Je n'ai toujours rien reçu de mon assurance invalidite a ce jour.

existe un delai de paiement pour 1a rente d'invalidité de la part d'une assurance mutuelle de prévoyance. merci

Par **pat76**, le **16/05/2013** à **18:27**

Bonjour

Vous avez informé par lettre recommandé avec avis de réception votre Mutuelle de la situation?